

5. Plan stratégique 2018-2024

Tant pour le Campus de Longueuil que pour l'ÉNA, des enjeux communs se dégagent. Si des réalités plus spécifiques peuvent être déterminées pour les différentes composantes du Cégep, l'essentiel de la réflexion se structure autour de trois enjeux principaux : former, accompagner et évoluer.

D'abord, former. Il faut prendre les moyens pour assurer la qualité des programmes dans un contexte où les environnements internes et externes du Cégep changent rapidement. La formation étant au cœur de la mission, cet enjeu est primordial.

Deuxièmement, accompagner. Il est impératif d'être présent et de guider les étudiants d'aujourd'hui et de demain dans leur parcours scolaire initial, puis tout au long de leur vie, en soutenant les professeurs qui donnent la formation autant que tous les autres employés qui offrent des services et qui veillent au bon fonctionnement de l'établissement.

Enfin, évoluer. En partenariat avec la communauté, il est plus que nécessaire d'assurer l'évolution du cégep Édouard-Montpetit dans un écosystème de plus en plus complexe, en faisant preuve d'un esprit d'innovation qui contribue à réaliser sa mission.

Enjeux et orientations

Plan stratégique actualisé 2018-2024

ENJEU 1 Former : une éducation humaniste

Orientation 1

Former des citoyens pouvant contribuer activement à l'avenir collectif tant au secteur régulier qu'à la formation continue

- 1.1 Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique
- 1.2 Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales
- 1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable
- 1.4 Initiation à l'innovation sociale, à l'entrepreneuriat et à la recherche
- 1.5 Contribution à la qualification des immigrants

Orientation 2

Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société

- 2.1 Mise à jour des contenus technologiques des programmes techniques
- 2.2 Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés
- 2.3 Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation
- 2.4 Offre de formation des services aux entreprises

ENJEU 2 Accompagner : les étudiants, les professeurs et tous les acteurs

Orientation 3

Offrir un milieu de vie et d'apprentissage favorisant la réussite éducative (plan institutionnel lié à la réussite)

- 3.1 Développement d'une approche institutionnelle concertée
- 3.2 Consolidation de l'approche programme
- 3.3 Renforcement de la maîtrise de la langue française
- 3.4 Intervention auprès des étudiants en situation de vulnérabilité au regard de la réussite (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP)
- 3.5 Valorisation et soutien de l'engagement étudiant aux niveaux scolaire, périscolaire ou parascolaire

Orientation 4

Assurer un environnement sain, valorisant et mobilisant

- 4.1 Prévention, détection et soutien quant à la santé des étudiants et du personnel
- 4.2 Valorisation d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et le personnel
- 4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études
- 4.4 Développement professionnel du personnel
- 4.5 Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté

ENJEU 3 Évoluer : la présence dans le milieu

Orientation 5

Faciliter les initiatives et les projets innovants

- 5.1 Innovations pédagogiques et technopédagogiques
- 5.2 Bonification de la recherche dans les secteurs d'excellence
- 5.3 Expérimentation de projets de formation à distance ou hybride dans une perspective réseau
- 5.4 Optimisation des mécanismes administratifs et d'assurance qualité
- 5.5 Soutien à des projets dans la communauté

Orientation 6

Aménager des espaces éducatifs pédagogiques et communautaires

- 6.1 Amélioration des environnements physiques inclusifs, invitants et adaptés aux besoins des étudiants et du personnel
- 6.2 Arrimage de l'environnement technologique avec les besoins pédagogiques
- 6.3 Mise en œuvre de projets en lien avec les services à la communauté
- 6.4 Mise en œuvre du Pavillon de la santé et de l'innovation
- 6.5 Mise en œuvre du projet d'aérocampus

Enjeu 1 : FORMER

Le monde dans lequel évolue le cégep Édouard-Montpetit est en mutation. La place de la culture générale, la multiplication des savoirs disciplinaires, la question technologique, la mondialisation, les enjeux environnementaux, l'évolution du marché du travail et le rehaussement des attentes du milieu universitaire sont autant d'éléments qui doivent être tenus en compte dans la formation offerte au Cégep.

Afin de permettre à nos étudiants de développer les compétences requises pour faire face aux nouvelles réalités, le *statu quo* ne peut être envisagé. Plusieurs questions se posent. Comment valoriser et assurer une solide formation générale, inclusive, dans un monde où l'immédiateté prime souvent sur l'effort et la réflexion ? De quelle manière peut-on encourager l'ouverture des étudiants aux autres cultures dans une approche interculturelle dans une période de la vie où les étudiants se posent des questions quant à leur identité ? De quelle manière peut-on arriver à maintenir le rythme des nombreux changements technologiques qui ont des impacts sur la formation, sans sacrifier pour autant une solide formation de base ?

Le cégep Édouard-Montpetit est confronté à ces questions. Il doit y répondre de manière favorable en construisant autour de ses forces à l'enseignement régulier : des formations spécifiques rigoureuses et une formation générale de qualité. Pour ce faire, les programmes devront veiller à actualiser de manière continue leurs contenus, en exerçant une veille quant aux besoins émergents de la société, des universités et du marché du travail, notamment pour les programmes d'études liés aux secteurs d'activités qui n'arrivent pas à combler les besoins en main-d'œuvre qualifiée. En même temps, le Cégep devra continuer à favoriser la curiosité intellectuelle, à valoriser l'effort et l'apprentissage tout en outillant l'étudiant pour qu'il puisse poursuivre son développement dans un monde en perpétuel changement.

De façon complémentaire, la place de la formation continue et des services aux entreprises doit s'accroître afin d'accompagner les adultes en formation tout au long de leur vie. Plusieurs défis seront à relever par le Cégep pour bien desservir cette population étudiante qui doit composer avec des contraintes particulières, incluant la conciliation études-travail-vie personnelle et l'immigration récente. La reconnaissance des compétences et des acquis, la francisation et l'agilité dans le développement de programmes et de formation permettront de répondre rapidement aux besoins de formation spécifique des personnes dans les secteurs identifiés.

Bref, le Cégep mettra tous les efforts nécessaires afin de former des personnes compétentes, autonomes, critiques et engagées dans leur milieu, contribuant activement et positivement à l'avenir collectif.

À l'ÉNA

Trois particularités sont à prendre en compte à l'ÉNA.

Tout d'abord, considérant que les programmes d'études incluent une composante technologique très forte, les ajustements nécessaires aux programmes seront importants. Les drones, l'électrification des moteurs ou encore la quatrième révolution industrielle sont des exemples de contenus de formation qui devront bonifier les programmes d'études afin de permettre aux étudiants de participer activement à l'évolution de l'industrie.

De surcroît, le nombre de finissants dans les programmes offerts est loin de répondre aux besoins pressants du marché du travail dans les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

Enfin, l'expertise unique développée par l'École en lien avec un secteur d'activités en pleine croissance comme l'aérospatiale permet d'envisager un positionnement particulier à l'international, autant pour le recrutement des étudiants que pour l'accompagnement des entreprises québécoises et canadiennes dans leur développement.

Enjeu 1 : FORMER

ORIENTATION 1. FORMER DES CITOYENS POUVANT CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'AVENIR COLLECTIF TANT AU SECTEUR RÉGULIER QU'À LA FORMATION CONTINUE			
Axes d'intervention ²⁸	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
1.1 Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique	Intégration accrue de la formation générale aux programmes d'études	Nombre de programmes ayant défini des modalités d'intégration de la formation générale, notamment avec la Table de concertation de la formation générale ²⁹	6 en 2021 12 en 2023
1.2 Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales	Développement éducatif favorisant le vivre-ensemble, la vie citoyenne et l'ouverture sur le monde	Indice interculturel et international : - auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » - auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable	Intégration dans nos pratiques d'une éducation relative à l'environnement, dans un Cégep lui-même écoresponsable	Reconnaissance comme cégep vert, niveau <i>Excellence</i>	Maintien annuel de la certification jusqu'en 2023 et inscription à d'autres certifications pertinentes
1.4 Initiation à l'innovation sociale³⁰, à l'entrepreneuriat et à la recherche	Activités scolaires, périscolaires ou parascolaires axées sur l'innovation sociale, l'entrepreneuriat et la recherche	Nombre de projets structurants ³¹	15 en 2023 En s'assurant d'en avoir au moins 2 dans chacun des volets d'innovation sociale, de recherche et d'entrepreneuriat
1.5 Contribution à la qualification des immigrants	Diminution des écarts de compétences des immigrants (techniques, linguistiques ou culturelles) sur le marché du travail	1) Taux de diplomation de programmes d'AEC des étudiants issus de l'immigration, par rapport à l'ensemble des étudiants 2) Nombre d'initiatives mises en place pour accompagner les étudiants ciblés issus de l'immigration	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) 3 initiatives d'accompagnement d'ici 2023

²⁸ Le réseau collégial utilise l'expression « moyens », mais l'expression du Conseil exécutif du Québec « axes d'intervention » fut conservée à ce moment-ci de l'élaboration du *Plan stratégique 2018-2023*. Plus globaux et permettant une gestion plus agile, les axes d'intervention serviront de base pour établir annuellement et de manière concertée les plans de travail annuels de chacun des services et des directions du Cégep, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques.

²⁹ Exemples : processus d'évaluations de programme, préparation à l'épreuve synthèse, plan de travail des comités de programmes.

³⁰ Dans la Déclaration québécoise pour l'innovation sociale (2011), le Réseau québécois en innovation sociale définit le concept comme « une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant ».

³¹ Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.

Enjeu 1 : FORMER

ORIENTATION 2. PROPOSER DES FORMATIONS DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
2.1 Mise à jour des contenus technologiques des programmes techniques	Actualisation du contenu des cours technologiques ciblés ³²	Nombre de cours ciblés lors des autoévaluations de programme pour la mise à jour des contenus technologiques en cohérence avec l'axe 2.3	Tous les cours ciblés dans les plans d'action des programmes évalués
2.2 Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés³³	Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés de DEC et d'AEC complets	(1) Nombre d'étudiants inscrits à l'ÉNA (2) Nombre d'étudiants nouvellement admis en TGÉ (3) Nombre de cohortes par AEC (4) Taux de réinscription 3 ^e session à la formation régulière (5) Taux, global et par AEC, de diplomation à la formation continue	(1) À l'ÉNA : avoir 1000 étudiants au total à la session d'hiver 2023 (2) Pour TGÉ : augmentation annuelle de 4 étudiants inscrits en première session, à la session d'automne, pour atteindre 36 à l'automne 2022 (3) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une augmentation (4) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (5) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression
2.3 Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation	Création de nouveaux programmes dans des secteurs en demande Réalisation des plans d'action en suivi des évaluations de programmes	(1) Nombre de nouveaux programmes (2) Nombre de programmes évalués	(1) 1 DEC et 1 passerelle de formation à la formation régulière avant 2023 1 AEC avant 2020 et 2 en 2023 10 programmes sur mesure des services aux entreprises d'ici 2023 (2) 8 programmes évalués en 2023 ³⁴
2.4 Offre de formation des services aux entreprises	Accroissement de l'offre de formations de la DFCSAE	Volume d'activités de formation	Augmentation (par rapport à 2017) : 10 % en 2021 25 % en 2023

³² Les départements à vocation technologique seront appelés à identifier les cours dont les technologies pourraient accuser un retard si des modifications ne sont pas apportées au cours des prochaines années.

³³ La *Consultation sur les pistes de solution visant à résoudre les déficits de main-d'œuvre de professions prioritaires en Montérégie* du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) (décembre 2017) identifie les programmes suivants (ce à quoi deux programmes de l'ÉNA ont été ajoutés, pour assurer la cohérence entre les DEC et les AEC associées) :

- 243.BA Technologie de l'électronique (TGÉ)
- 280.B0 Techniques de génie aérospatial
- 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs
- 280.D0 Techniques d'avionique

³⁴ Cette cible est conforme au Calendrier des évaluations de programmes menant à des DEC de la Direction des études. Selon la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* (PIEPE), lorsqu'il y a une évaluation d'un DEC, les bilans de formation des programmes d'AEC associés doivent être évalués en même temps.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

D'entrée de jeu, il est important de rappeler que l'étudiant est le premier responsable de sa réussite. Chaque étudiant porte en lui un projet d'études, mais il est fréquent que ce projet comporte des incertitudes ou soit remis en question parce que confronté à des difficultés ou à de nouvelles opportunités.

Chacun arrive au Cégep avec ses rêves et ses craintes, ses forces et ses fragilités ; la responsabilité de l'établissement collégial est de mettre en place les conditions nécessaires pour accompagner l'étudiant dans son cheminement scolaire. Qu'il s'agisse d'une première expérience collégiale ou d'un retour aux études, le cégep Édouard-Montpetit doit déployer stratégiquement les moyens dont il dispose afin que chaque étudiant s'engage dans une démarche d'apprentissage signifiante et stimulante.

Par la concertation de ses actions et de ses pratiques, le cégep Édouard-Montpetit assure le développement d'une culture institutionnelle de la réussite qui repose sur une vision commune et sur l'engagement de tous. À cet effet, le Plan de réussite, qui constitue « une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite des étudiants »³⁵, se déploiera avec l'orientation 3 : *Offrir un milieu de vie et d'apprentissage favorisant la réussite éducative*.

Les premières étapes du cheminement scolaire au collégial déterminent rapidement le rapport que l'étudiant entretiendra avec les études supérieures, puis possiblement tout au long de sa vie. Si la relation pédagogique et les mesures mises en place permettent à l'étudiant de vivre une expérience d'études positive, celui-ci sera plus enclin à persévérer, même s'il rencontre des difficultés ou s'il constate qu'une réorientation s'avère nécessaire. À ce sujet, il a été démontré que l'un des meilleurs prédicteurs de diplomation pour un étudiant à l'enseignement régulier est le taux de réussite à la première session³⁶.

Dans cette perspective, il faut apporter une attention particulière aux étudiants de première session, il faut améliorer notamment la façon dont s'articulent les différentes mesures d'aide institutionnelles (encadrement, centres d'aide, tuteurs, aides professionnelles, etc.) et les éléments spécifiques d'un programme d'études, pour que tous les intervenants, enseignants et non-enseignants, puissent bien jouer leur rôle dans la réalisation de la mission du Cégep.

La communauté étudiante est de plus en plus diversifiée, les cheminements atypiques se multiplient et l'adaptation à l'environnement collégial ne va pas toujours de soi. Le manque de maîtrise de la langue française est pour plusieurs un handicap sérieux dans la poursuite des études. Ces constats peuvent avoir des impacts sur l'obtention du diplôme. La pluralité de ces réalités doit être prise en compte dans l'accueil réservé à l'étudiant et dans l'accompagnement qui lui est offert durant son cheminement scolaire, autant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Pour assurer un passage réussi au plus grand nombre, il faut mettre en place, dès le départ, des approches pédagogiques innovantes éprouvées ainsi que des interventions ciblées, surtout auprès des étudiants plus vulnérables. Dans la perspective d'une pédagogie inclusive, il est possible d'accompagner encore mieux ces étudiants.

De même, il faut créer des conditions pour que les étudiants puissent se réaliser autant dans les cours que dans la vie parascolaire. Au Campus de Longueuil comme à l'ÉNA, cette vitalité communautaire est déjà présente et participe activement au bien-être des étudiants tout en favorisant l'engagement et la persévérance. On peut croire que le fait d'élargir et d'intensifier celle-ci peut aussi contribuer à la réussite éducative.

³⁵ Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 6, chapitre 1, article 16.1. <<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>>. Consulté le 16 avril 2018.

³⁶ Les Têtes chercheuses. « Et si la réussite à la première session était un prédicteur de la diplomation ? ». Bulletin du SRAM. En ligne. Vol. 4 (mars 2017), page 8. <<https://document.sram.qc.ca/recherche.html>>. Consulté le 16 avril 2018.

De plus, les questions de santé et de sécurité préoccupent les intervenants du milieu collégial. S'il faut accompagner les étudiants vers le mieux-être, il ne faut pas non plus oublier les personnes qui les accompagnent et qui se doivent de montrer l'exemple. De nombreuses mesures peuvent contribuer à l'équilibre personnel et au développement professionnel et c'est dans cette perspective globale que le Cégep s'engage aussi à jouer son rôle d'accompagnateur.

Afin d'avoir un environnement sain, valorisant et mobilisant, il nous faudra encourager, au cégep Édouard-Montpetit, tous les efforts allant en ce sens. Plus encore, c'est par la mise en valeur des expertises et de la qualité des programmes que pourront se développer le sentiment de fierté ainsi que l'engagement nécessaire à l'atteinte des objectifs liés à la réussite de nos étudiants.

À l'ÉNA

Les éléments en lien avec cet enjeu s'appliquent autant à l'École nationale d'aérotechnique qu'au reste du cégep Édouard-Montpetit. Cependant, les statistiques de réussite de l'épreuve uniforme de langue (EUL) démontrent qu'il y a un important rattrapage à faire en ce qui concerne la maîtrise de la langue et que le travail à cet égard sera important.

Par ailleurs, considérant la concentration importante d'hommes à l'ÉNA, les stratégies d'intervention devraient tenir compte de cette particularité, tout en favorisant l'attraction et l'intégration d'un plus grand nombre de femmes dans ce secteur.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 3. OFFRIR UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE FAVORISANT LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PLAN INSTITUTIONNEL LIÉ À LA RÉUSSITE)			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
3.1 Développement d'une approche institutionnelle concertée	Coordination des actions liées à la réussite	Identification et évaluation par le CREPS des projets structurants ³⁷ en matière de réussite et de persévérance	Mise en place ou consolidation de 5 projets structurants contribuant à la réussite étudiante avant 2023
3.2 Consolidation de l'approche programme	Coordination des actions au sein de chacun des programmes	(1) Taux de diplomation global et par programme (2) Recension des initiatives favorisant l'approche programme	(1) Maintien ou amélioration du taux de diplomation global et par programme (2) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative par programme
3.3 Renforcement de la maîtrise de la langue française	Amélioration des compétences rédactionnelles requises pour la réussite du programme	(1) Recension des initiatives favorisant l'amélioration des compétences rédactionnelles des étudiants (2) Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de langue (EUL)	(1) Mise en place ou consolidation d'au moins une initiative par département à l'enseignement régulier et une initiative à la formation continue (2) Maintien ou amélioration de la réussite à l'EUL tous programmes confondus
3.4 Intervention auprès des étudiants en situation de vulnérabilité au regard de la réussite (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP)	Amélioration de la réussite des étudiants en situation de vulnérabilité ³⁸	(1) Taux de réinscription 3 ^e session des étudiants ciblés (2) Taux de diplomation à la formation continue pour les étudiants ciblés ³⁹ par rapport à l'ensemble des étudiants	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression
3.5 Valorisation et soutien de l'engagement étudiant aux niveaux scolaire, périscolaire ou parascolaire	Renforcement de l'engagement étudiant	(1) Indice ⁴⁰ d'engagement dans les études, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Indice de satisfaction du milieu de vie attrayant et stimulant au Cégep, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants	Maintien des résultats positifs

37 Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis en matière de réussite et de persévérance, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.

38 Le CREPS définit les étudiants en situation de vulnérabilité comme l'ensemble des étudiants suivants (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP) :

- les étudiants inscrits dans le cheminement en Tremplin DEC ;
- les étudiants inscrits au Cégep sous certaines conditions ;
- les étudiants dont la MGS est inférieure à 70 %.

39 Les étudiants ciblés sont les étudiants bénéficiant des services du CSA, de ceux de psychologie du Cégep ou de ceux de la Boussole interculturelle ou encore des mesures d'aide en français.

40 Un indice, par définition synthétique, mesure la variation de la valeur d'une grandeur complexe définie comme agrégation d'un ensemble d'indicateurs.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 4. ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN, VALORISANT ET MOBILISANT			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
4.1 Prévention, détection et soutien quant à la santé des étudiants et du personnel	Mobilisation entourant la question de la santé des étudiants et des employés	Indice de santé (1) auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » (2) auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
4.2 Valorisation d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et le personnel	Perception d'un milieu de vie sain et sécuritaire par les membres de la communauté collégiale	Indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire (1) auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » ⁴¹ (2) auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études	Satisfaction quant à la qualité des études à Édouard-Montpetit	(1) Indice de satisfaction et de référencement au cégep Édouard-Montpetit, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Recension du nombre d'initiatives visant à vérifier auprès des partenaires ciblés l'appréciation de nos programmes (3) Taux de satisfaction auprès des partenaires ciblés ⁴²	(1) Maintien des résultats positifs (2) Au moins une initiative par programme à l'enseignement régulier (3) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 %, à l'enseignement régulier et à la formation continue
4.4 Développement professionnel du personnel	Soutien au développement des compétences du personnel	Taux de satisfaction des employés, par l'enquête « Cégep en santé » ⁴³	Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 %
4.5 Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté	Reconnaissance et rayonnement des expertises et de l'engagement dans la communauté	(1) Présence dans les médias et portée médiatique des différentes actions de communication du Cégep (moyens traditionnels et médias sociaux) (2) Nombre d'initiatives institutionnelles de reconnaissance des expertises, de l'engagement et des réalisations personnelles	(1) Prendre la mesure pour 2018-2019 et augmentation globale de 1 % par année, soit 4 % sur 4 ans du : - nombre de communiqués, de nouvelles et d'articles dans les médias traditionnels et sur les médias sociaux - nombre d'abonnés Facebook (page Cégep et ÉNA) - nombre d'abonnés Instagram (page Cégep et ÉNA) - nombre d'abonnés LinkedIn (page Cégep) (1) Mise en ligne en 2019-2020 du nouveau compte LinkedIn de l'ÉNA et augmentation de 1 % par année du nombre d'abonnés, soit 3 % sur 3 ans (2) Mise en ligne en 2018-2019 du tableau d'honneur sur le site Web du Cégep et : - augmentation du nombre de personnes inscrites au tableau d'honneur année après année - augmentation du nombre d'initiatives faisant la promotion du tableau d'honneur année après année

41 L'indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire est associé au taux de satisfaction au travail.

42 À la formation régulière, les partenaires ciblés réfèrent aux employeurs qui accueillent des stagiaires ou des finissants des programmes techniques du Cégep.

À la formation continue, les partenaires ciblés réfèrent aux entreprises qui font appel aux services aux entreprises pour des formations non créditées.

43 Le taux de satisfaction des employés est déterminé par le niveau d'appréciation du soutien offert pour l'accompagnement et le développement professionnel.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

Au cours des années, des avancées ont été réalisées pour créer un milieu de vie stimulant au cégep Édouard-Montpetit. Force est de constater que de nouveaux besoins émergent par ailleurs. Nouvelles approches pédagogiques, ressources physiques ou technologiques pour les mettre en œuvre, rehaussement des attentes par rapport aux espaces et aux installations, évolution de la place des cégeps dans la communauté (tant pour les services offerts au public, que pour la recherche), occasions et concurrence dans la sphère de la formation à distance, obligations de reddition de comptes ; il y a dans cette liste autant d'exemples qui influencent l'environnement éducatif que d'éléments retenus par le cégep Édouard-Montpetit dans l'enjeu « évoluer ».

Sur le plan de la formation, le cégep Édouard-Montpetit veut favoriser l'innovation et créer des contextes et des lieux d'études et d'apprentissage à la hauteur de sa mission, en tenant compte de l'adéquation entre les compétences à développer et les différentes manières d'apprendre. Les cliniques-écoles, qui font la fierté du Cégep, sont de parfaits exemples d'espaces pédagogiques adaptés aux programmes qui méritent d'être améliorés.

Dans le même ordre d'idées, il est possible d'imaginer de nouveaux lieux ainsi que de nouveaux modes d'organisation des cours qui permettraient l'expérimentation et favoriseraient le développement des compétences numériques, l'engagement communautaire ou le travail collaboratif. Si, de surcroît, on augmente la place consacrée à la recherche dans nos activités, et que le personnel et les étudiants y sont sensibilisés, on élargit les perspectives et les expertises, tout en permettant une meilleure diffusion des plus récentes connaissances, caractéristique du monde de l'enseignement supérieur.

Évidemment, le souci de la qualité doit demeurer présent pour l'ensemble des actions. Pour ce faire, l'amélioration continue de nos mécanismes ainsi qu'une préoccupation constante pour optimiser nos interventions administratives devront faire partie de nos actions, notamment pour tout ce qui concerne la sécurité de l'information.

Dans un autre ordre d'idées et afin d'aller plus loin, le cégep Édouard-Montpetit s'ouvrira davantage à sa communauté, au travers de son Centre sportif, de l'ensemble de ses installations, par son projet d'Arrière-boutique⁴⁴, ses stages et sa vie culturelle, sans oublier ses bibliothèques, ses services à l'enfance, sa Fondation, etc. Si certains de ces éléments sont déjà bien implantés, il reste un travail à faire afin de positionner le Cégep comme un acteur incontournable dans sa communauté. Pour ce faire, nous devons bonifier notre offre de service afin de faire vivre des expériences enrichissantes aux étudiants et proposer des services appréciés par la population, toujours dans une perspective éducative.

Dans cet esprit, pour se positionner comme une référence et l'acteur-clé en enseignement supérieur dans sa communauté, le cégep Édouard-Montpetit travaillera de concert autant avec les villes qu'avec les universités, les syndicats, le milieu communautaire, les services publics et les entreprises, afin de contribuer au développement et à l'essor de la communauté.

⁴⁴ Le projet de l'Arrière-boutique d'Édouard consiste en un service de tutorat destiné aux enfants fréquentant trois écoles primaires de la Commission scolaire Marie-Victorin. Les tuteurs sont des bénévoles et des étudiants du cégep Édouard-Montpetit provenant de divers programmes dont Techniques d'éducation à l'enfance et Sciences humaines. Le projet poursuit deux objectifs aussi importants que complémentaires : accroître la réussite des élèves du primaire, issus de milieux défavorisés, et permettre aux étudiants du Cégep de vivre une expérience communautaire significative et enrichissante, contribuant à préciser leur orientation vocationnelle.

À l'ÉNA

L'ÉNA doit faire face à ces mêmes réalités, mais son environnement physique présente des défis particuliers. Considérant le coût des équipements et la superficie nécessaire aux formations qui y sont offertes, l'amélioration des lieux physiques demande des investissements importants. Avec les changements technologiques évoqués plus tôt et la croissance prévisible de ses activités, particulièrement du côté de la formation continue, l'ÉNA devra faire l'objet d'investissements majeurs dans un futur proche.

Par ailleurs, ses liens privilégiés avec les mondes de l'éducation, de la recherche et de l'industrie aérospatiale lui procurent un avantage marqué pour accomplir efficacement sa mission et réaliser des projets porteurs. Pour ce faire, elle devra s'assurer d'avoir toute la reconnaissance qu'elle mérite, à commencer par son réseau de proximité qui ne semble pas prendre la mesure de l'importance et de la grandeur de cette école nationale.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

ORIENTATION 5. FACILITER LES INITIATIVES ET LES PROJETS INNOVANTS			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
5.1 Innovations pédagogiques et technopédagogiques	Nouvelles initiatives pédagogiques et technopédagogiques en adéquation avec les compétences à développer	Nombre de projets novateurs structurants ⁴⁵	2 projets par année à la formation régulière d'ici 2023 et 2 initiatives dans l'ensemble des activités à la formation continue
5.2 Bonification de la recherche dans les secteurs d'excellence	Augmentation du nombre de professeurs et d'étudiants impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'innovation sociale et de la santé	Nombre de professeurs et d'étudiants impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de : (1) l'aérospatiale (2) l'innovation sociale (3) la santé	Prendre la mesure en 2018 et assurer une progression
5.3 Expérimentation de projets de formation à distance ou hybride dans une perspective réseau	Développement des formations à distance ou hybride pour la formation continue et les programmes	Nombre de cours donnés en formation à distance ou hybride	2 ou 3 projets pilotes
5.4 Optimisation des mécanismes administratifs et d'assurance qualité	Amélioration des processus internes	(1) Réalisation du plan d'action du Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) visant l'amélioration des mécanismes (2) Mise en œuvre ou révision d'un processus administratif ⁴⁶	(1) 100 % réalisé avant juin 2023 (2) 5 processus administratifs mis en œuvre ou révisés d'ici 2023
5.5 Soutien à des projets dans la communauté	Bonification de l'implication sociale du Cégep	Nombre de projets institutionnels ⁴⁷ dans la communauté	2 nouveaux projets institutionnels

⁴⁵ Un projet novateur structurant est un projet pérenne qui associe l'innovation et/ou la technopédagogie, et assurant une meilleure cohérence entre les compétences à développer, la motivation des étudiants et les méthodes pédagogiques déployées.

⁴⁶ Un processus administratif est un processus répondant à l'un ou l'autre des deux critères suivants de manière non exclusive : il est lié à l'un des quatre mécanismes de l'assurance qualité ou encore, il a une portée institutionnelle, c'est-à-dire qu'il concerne plus d'une direction et son amélioration est une question d'efficacité ou de conformité.

⁴⁷ Les projets institutionnels réfèrent aux projets ayant été approuvés par le comité de direction.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

ORIENTATION 6. AMÉNAGER DES ESPACES ÉDUCATIFS PÉDAGOGIQUES ET COMMUNAUTAIRES			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
6.1 Amélioration des environnements physiques inclusifs, invitants et adaptés aux besoins des étudiants et du personnel	Design et optimisation ⁴⁸ des espaces physiques	Nombre d'environnements optimisés	1 projet d'optimisation par année
6.2 Arrimage de l'environnement technologique avec les besoins pédagogiques	Création d'espaces d'expérimentation technopédagogiques et de classes adaptées aux besoins pédagogiques	Nombre de nouveaux espaces d'expérimentation technopédagogiques et de classes adaptées	1 espace d'expérimentation au Campus de Longueuil en 2019 ; 1 espace d'expérimentation à l'ÉNA en 2021 ; 10 classes adaptées à des besoins pédagogiques particuliers en 2023, dont le Formalab 4.0
6.3 Mise en œuvre de projets en lien avec les services à la communauté	Développement des immobilisations grâce à des projets avec des partenaires externes (issus des gouvernements, du monde de la recherche ou des industries)	Nombre de projets d'envergure réalisés	Au moins 1 projet d'infrastructure réalisé d'ici 2023 et 1 centre de développement des compétences en technologie de l'information
6.4 Mise en œuvre du Pavillon de la santé et de l'innovation	Réalisation de la phase de planification du Pavillon de la santé et de l'innovation	Dossier d'affaires	Dossier d'affaires complété en 2022
6.5 Mise en œuvre du projet d'aérocampus	Réalisation de la phase de démarrage du projet d'aérocampus	Dossier d'opportunité	Dossier d'opportunité complété en 2025

⁴⁸ L'optimisation des espaces est une priorité institutionnelle visant à faire profiter à l'ensemble de la communauté collégiale les lieux et leurs usages.

6. Mise en œuvre et suivi du Plan stratégique 2018-2024

6.1 Mise en œuvre

À partir de ce plan stratégique et dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques identifiés, les directions du cégep Édouard-Montpetit élaboreront de manière concertée un plan de travail annuel.

Pour chaque année scolaire qui débute, le plan de travail consolidé de toutes les directions du Cégep indiquera, sous les orientations stratégiques, les actions à entreprendre, les actions à poursuivre (ayant été débutées une année antérieure), le responsable des actions, l'échéancier et, s'il y a lieu, les directions appelées à collaborer en interservices. Ce plan de travail sera déposé au conseil d'administration en début d'année.

D'un point de vue plus spécifique à la planification liée à la réussite, la Direction des études enverra aux départements et aux comités de programmes des éléments inscrits à son plan de travail annuel. Ces derniers élaboreront leur propre plan de travail en y intégrant des éléments spécifiques à leurs disciplines et programmes associés, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques institutionnels de réussite.

6.2 Suivi du Plan stratégique

Le comité de direction est responsable de s'assurer, en cours de session, de l'avancement des actions inscrites au plan de travail annuel en discutant lors des rencontres systématiques, de manière mensuelle.

Comme par le passé, le comité de direction procédera à un bilan, à la fin de la session d'automne et à la fin de la session d'hiver, afin de bien évaluer les avancées et l'atteinte des résultats espérés.

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi institutionnel, autant pour le plan de travail consolidé que pour la mesure des indicateurs et l'évaluation de l'atteinte des cibles inscrites au plan stratégique.

6.3 Reddition de comptes au conseil d'administration et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Au début de chaque année scolaire, à la lumière des bilans de l'année précédente des départements d'enseignement, des comités de programmes et des directions, et avec les mesures des indicateurs et de l'évaluation de l'atteinte des cibles, la Direction générale présentera au conseil d'administration et déposera au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un rapport annuel de ses activités qui doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique⁴⁹.

Le conseil d'administration s'assurera de la mise en œuvre de la planification stratégique et du suivi de celle-ci par les différents bilans et mesure d'indicateurs. Il s'assurera de l'évolution souhaitée de la situation du Cégep et de l'atteinte des objectifs de résultats, tout en contribuant à la réflexion stratégique d'actualisation du présent plan, le cas échéant.

6.4 Mécanismes d'évaluation et d'actualisation

Avec une attention particulière au moment du bilan de fin d'année, le comité de direction évaluera l'avancée des objectifs stratégiques, la mesure des indicateurs choisis, les forces et les défis en présence et évaluera la probabilité de l'atteinte des cibles de la planification stratégique. Le plan de travail annuel de chacune des directions sera élaboré à partir des engagements institutionnels de la planification stratégique initiale et de ses mises à jour.

Dans l'éventualité où de nouvelles opportunités ou contraintes apparaissent dans les environnements internes et externes du Cégep, une actualisation du plan stratégique pourrait être envisagée.

6.5 Comité consultatif de la planification stratégique

Avec l'adoption du *Plan stratégique 2018-2023* par le conseil d'administration, le comité consultatif de la planification stratégique est dissout. La contribution des membres du comité dans l'immense travail qu'a représenté l'élaboration de cette planification stratégique est reconnue et appréciée.

Les chantiers de mise en œuvre et de suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques identifiés dans ce document commenceront avec la rentrée scolaire de l'année 2018-2019. Il est maintenant de la responsabilité de tout le personnel d'Édouard-Montpetit de participer à la réalisation de la vision du Cégep ainsi planifiée, d'affermir la conception humaniste de l'éducation et de devenir une référence incontournable en enseignement supérieur.

⁴⁹ Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 13, chapitre 1, article 27.1. <<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>>. Consulté le 16 avril 2018.